

## Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Destrem, 16 janvier 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 janvier 1884](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)

Lieu de destination39, rue de Châteaudun, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin accuse réception des lettres de Destrem des 4, 18 et 31 décembre 1883 et de l'article qu'il n'a pu faire faire insérer dans les grands journaux. Il l'informe qu'il était complètement d'accord avec ses réflexions sur Voltaire mais qu'il n'a pas pu en faire l'insertion dans le journal *Le Devoir*. Il lui signale que son article a sa place dans les journaux de Paris mais n'apprendrait rien aux lecteurs du *Devoir*. Sur la conspiration du silence de la presse française à l'égard du Famillistère. Dans le post-scriptum, Godin transmet à Destrem les compliments de Marie Moret et d'Émilie Dallet et le remercie pour son mot bienveillant pour « la petite Dallet ».

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Note manuscrite à la mine de plomb en haut du folio 485v : « lire feuille 486 ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Voltaire, François-Marie Arouet, dit \(1694-1778\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation3 p. (484r, 486r, 485v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Paris. 16 janvier 1847

Cher Monsieur et ami

J'ai bien reçu, en deux  
temps, vos lettres des 1, 18  
et 31 Décembre et l'article  
que vous m'avez pu faire  
insérer dans les grands  
journaux.

Bien que je fusse com-  
plètement d'accord avec  
vous dans vos réflexions  
concernant Voltaire, la  
divergence des pensées sur  
ces questions et l'admission  
des matières du "Devoir"  
m'ont fait différer sur

insertion qui, maintenant,  
n'a plus d'objet.

Quant à votre article  
c'est une autre affaire.  
Malgré toute sa valeur  
il ne s'adresserait rien  
aux lecteurs du "Devoir".  
Cependant il eût été bien  
placé dans les journaux  
de Paris, surtout s'il avait  
une suite dans notre  
feuille.

Vous avez pu voir  
par cette expérience le  
tout fait dans la presse  
française et mes fondations.  
Il semble que une entente  
générale eût été pour

Monsieur H. Destrem.

Quinze (6 pages) et

(Livre feuille 186)

287

de mes meilleurs  
sentiments.

Guiney

Monsieur Simon Blacomin

J'ai l'honneur de vous  
envoyer, sous ce pli, un  
mandat - poste de cent  
vingt francs pour solde  
de votre facture du 11<sup>e</sup>.  
Je vous prie de bien  
vouloir m'en accuser  
réception.

Très affectueux  
mes sentiments parfaits.

Guiney

Mes Mesdames Marie  
et Dallet ont été vive-  
ment sensibles à votre  
bon souvenir et s'unis-  
sent à moi pour vous  
offrir les meilleurs  
souhaits de bonheur.  
Merci également de votre  
mat si surveillant  
pour la petite Dallet.

Quinze le papier est

(Livre feuille 186)

287

de mes meilleurs  
sentiments.

Guinot

Monsieur Simon Blacomin

J'ai l'honneur de vous  
envoyer, sous ce pli, un  
mandat - poste de cent  
vingt francs pour solde  
de votre facture du 11<sup>e</sup>.  
Je vous prie de bien  
vouloir m'en accuser  
réception.

Très affectueux  
mes sentiments, Monsieur.

Guinot

Mes Mesdames Marie  
et Dallet ont été vive-  
ment sensibles à votre  
bon souvenir et s'unis-  
sent à moi pour vous  
offrir les meilleurs  
souhaits de bonheur.  
Merci également de votre  
mat si surveillant  
pour la petite Dallet.